

# LORFLAM

## Procès-Verbal de réception de travaux

Le procès verbal de réception de travaux, délivré après règlement total de la commande, a pour effet le transfert de la garde de l'ouvrage. Il fixe le point de départ des responsabilités et garanties légales :

- garantie de parfait achèvement (article 1792-6 du code civil),
- garantie de bon fonctionnement (article 1792-3 du code civil),
- garantie décennale (article 1792 et 2270 du code civil).

**La signature du procès-verbal de réception des travaux et l'acquittement de la facture autorisent le client maître d'ouvrage à prendre possession de l'ouvrage.** Dans le cadre de la garantie constructeur, une copie de ce document signé (jointe à la copie de la facture) sera à transmettre à LORFLAM pour toute demande SAV.

### ACQUEREUR-MAITRE D'OUVRAGE

Nom : .....

.....

Adresse : .....

.....

□ □ □ □ □ .....

J'ai bien noté les préconisations suivantes :

Obligation de ramonage : a minima deux fois par an, dont une fois en période d'utilisation. Un certificat de ramonage doit être remis à l'utilisateur.

Entretien de l'installation : il doit être effectué conformément aux préconisations délivrées par LORFLAM dans la notice d'utilisation. En outre, l'utilisateur doit nettoyer au moins deux fois par an toutes les grilles d'entrée et de sortie d'air.

Combustible bois : le bois utilisé doit être sec, c'est-à-dire avoir un taux d'humidité de 20% maximum.

### REVENDEUR-INSTALLATEUR

Raison sociale : .....

Nom de l'installateur ou du technicien : .....

Adresse : .....

.....

□ □ □ □ □ .....

### APPAREIL INSTALLE

Modèle : .....

Nature des travaux : .....

.....

### DOCUMENTATIONS

Le fonctionnement et l'entretien de l'appareil ont été expliqués.

La notice d'utilisation et d'entretien de l'appareil a été remise.

### RECEPTION

La réception est prononcée sans réserve, avec effet à la date du : .....

La réception est prononcée avec effet à la date du : ....., assortie des réserves mentionnées au paragraphe « commentaires & réserves » ci-dessous.

La réception est refusée pour les motifs consignés au paragraphe « commentaires & réserves » ci-dessous.

Fait en deux exemplaires originaux, à : ....., le : .....  
(un exemplaire à remettre à l'acquéreur-maître d'ouvrage, un exemplaire conservé par l'installateur)

Signature du maître d'ouvrage :

Signature et cachet de l'installateur :

### COMMENTAIRES & RESERVES

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....